



## Toute l'actualité de la Police Territoriale

FLASH N°  
1

Mathieu Volant

***Passer du rôle de spectateur au rôle d'acteur***

25/11 /2015

Un certain nombre de policiers municipaux investis ces dernières années aussi bien dans leurs communes de rattachement que dans leur engagement syndical a décidé de s'unir en rejoignant le syndicat CFE-CGC. Quel que soit leur poste ou leur fonction, ces agents connaissant la profession et ses arcanes, désirent donner une nouvelle impulsion à la défense ainsi qu'au développement de la Police Municipale : un syndicat à la hauteur des enjeux doit émerger.

### **1) Une proposition alternative**

- 1) Les raisons : une situation urgente Cette dynamique est le résultat de simples constatations : - il existe environ 20000 agents de police municipale en France et un peu plus de 2000 gardes champêtres - moins d'un quart de cet effectif est présent dans l'un des 9 ou 10 syndicats comptant des policiers municipaux - notre profession ainsi que son évolution semblent peu évidentes - notre formation est trop aléatoire et déconnectée du réel de nos missions - sur la voie publique, des policiers municipaux meurent, d'autres sont blessés, certains menacés - la situation nationale est inquiétante pour les forces de l'ordre et propulse les policiers municipaux en première lignes dans de nombreuses communes. Le temps n'est donc plus à la querelle de clocher mais bien à l'union des bonnes volontés afin de faire sortir de l'ornière la police de proximité que nous sommes.
- 2) Le besoin évident d'un troisième pilier Tout individu doué de bon sens sait qu'il est naturellement impossible de créer une assise durable sur deux piliers seulement : comme un siège ne peut tenir en s'appuyant sur deux pieds, la Police Municipale ne peut compter exclusivement sur les communes et l'Etat. La profession doit prendre en main son développement afin de devenir un interlocuteur valable et respecté : un syndicat aux nouvelles méthodes et à la représentativité avérée va donc émerger. Parallèlement, chaque policier municipal doit aujourd'hui comprendre qu'il n'est plus temps de profiter du syndicat pour l'arborer en période disciplinaire ou de CAP. Le syndicat est leur unique moyen d'aider la corporation à s'exprimer officiellement : il est leur porte-voix au niveau national, capable de dépasser le niveau communal et de pousser la porte des ministères, des assemblées et des médias. Le but est donc qu'il devienne impossible de parler de notre avenir sans nous. 3) Un nouveau cadre d'activité Ce souci de faire valoir notre vision des choses est également valable pour notre cadre d'activité quotidien. En effet, quelles dimensions doit-il revêtir ? Dans un contexte financier contraint, tout concourt à la mutualisation des moyens. Combien de temps les communes vont-elles encore pouvoir penser individuellement, posséder Son policier, acheter Sa voiture sérigraphiée, Ses uniformes, Son logiciel ? Puisque la Police Municipale évolue vers la Police Territoriale, allons-nous encore à l'inconnu et au hasard le soin de décider quel sera notre future apparence, notre format à venir ? Nous sommes aujourd'hui en capacité de conseiller nos décideurs et de le faire savoir par notre réseau à l'échelon national.

## II) Un interlocuteur valable

- 1) Prôner la profession Pour devenir un interlocuteur valable vis-à-vis de l'Etat et des communes, le syndicat doit être le technicien de référence de sa profession. Il est donc force de proposition, étant capable d'apporter, grâce à l'expérience de ses membres des idées ainsi que des solutions à la sécurité publique de proximité. L'un des buts de ce syndicat est de prôner l'approche police municipale au débat national, d'expliquer l'intérêt de cette police de proximité et de travailler à rendre positive, professionnelle et audible sa voix dans l'organisation de la société. Les élus sont aujourd'hui face à des choix graves en termes de sécurité publique : doit-on laisser cabinets et experts conseiller les maires alors que c'est notre métier ?
- 2) La négociation  
La culture de la négociation étant inscrite dans mes gènes de la CFE-CGC. C'est naturellement que le syndicat privilégie la négociation dans l'intérêt de la profession et de ses membres. La structuration de la profession, la défense de ses agents passe donc par cette phase incontournable qui préfère avancer et sortir par le haut d'une situation de blocage plutôt que de pratiquer systématiquement une politique de confrontation dans laquelle le policier se trouve tôt ou tard seul en première ligne. Au sein des collectivités, c'est donc le respect mutuel qu'il nous faut développer ; l'élu doit savoir qu'il trouvera systématiquement des interlocuteurs préoccupés par l'édification de la sécurité de proximité du territoire.
- 3) Une profession constituée d'humains  
Cette démarche positive intègre également une dimension fondamentalement humaine dans laquelle l'agent est au cœur de la préoccupation puisque c'est lui qui fait vivre quotidiennement sa profession. Le syndicat aide et conseille l'encadrant ainsi que le responsable de structure à « manager » humainement ces agents si atypiques. C'est pourquoi, il met sa structure à disposition d'un agent en conflit avec sa hiérarchie et sera capable de proposer un règlement « en interne » à deux agents CFE-CGC en conflit. Cette logique du règlement pacifique par la négociation permet des dénouements « gagnant-gagnant » très adaptés aux structures des Polices Municipales.

## III) Trois catégories pour une profession

- 1) Une profession dont la renaissance est récente L'une des caractéristiques de la Police Municipale depuis 1999 est que l'écrasante majorité de ses membres est en catégorie C. Cependant, cette situation tend à évoluer puisque les catégories B et A commencent à s'étoffer, montrant aujourd'hui la physionomie d'une filière complète ; les représentants de cette filière doivent donc parler, proposer pour ces catégories. L'avenir de la profession est celle de trois catégories œuvrant, chacune à leur niveau, vers un avenir commun, chacune avec ses particularités. La CFE-CGC apporte l'opportunité d'une structure au sein de laquelle dialoguent ces différentes composantes.
- 2) Des revendications portées de manière cohérente Les revendications de la profession sont nombreuses et légitimes notamment au regard des autres filières de la Fonction Publique Territoriale. C'est avec finesse et stratégie que nous pouvons avancer sur ces sujets dans cette période si délicate de crise au niveau national. L'équipement des Policiers Municipaux doit également être au cœur des préoccupations mais de manière renouvelée : les équipements de protection individuels, l'armement, le lien avec les forces d'Etat ne peuvent représenter des objectifs ultimes : ce sont des outils de travail inséparables de la sécurité de l'agent sur le terrain et de son rôle de protection des personnes et des biens.

- 3) Une double connexion : nationale et territoriale Pour grandir, la Police pour le moment Municipale et ses représentants sont continuellement liés à deux réalités : le local et le national. Le local où nous œuvrons quotidiennement et où nous pouvons inventer, expérimenter puis prendre en exemple ce qui fonctionne pour aider à le généraliser. C'est là également que nous sommes rémunérés et que se déroule notre carrière. Le national où se décide notre avenir, dans les ministères, le parlement, les commissions, les salles de rédaction... C'est sur ce plan que nous devons également unir nos voix afin d'être audibles pour remonter l'ensemble de nos savoirs faire locaux qui sont la véritable richesse de notre profession. Logiquement, le technicien connaît mieux que personne son domaine d'activité : dans le respect du principe de subsidiarité, dans la logique de toute organisation humaine viable, c'est en s'appuyant sur notre voix, notre vision, que doit se dessiner notre avenir. Décider de notre avenir Le maillage de la sécurité publique que nous connaissons actuellement n'a pas toujours été, il n'est même qu'une parenthèse dans l'Histoire de France.

C'est là la preuve que rien n'est figé, rien définitif et tout est améliorable... à condition que toi, agent de police municipale en train de nous lire, tu acceptes de passer du rôle de spectateur au rôle d'acteur, en prenant ton avenir en main et en nous rejoignant à la CFE-CGC